

RBM/B11/2018/RP01

Genève, le 22 octobre 2018

## **FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS – pour information**

La réputation acquise par le Partenariat RBM en matière de transparence, ainsi que son objectivité et l'impartialité qui caractérise son travail sont des éléments essentiels pour l'atteinte de ses objectifs. Pour garantir le niveau d'intégrité le plus élevé et la plus grande confiance du public dans ses activités, le Partenariat de RBM exige à cet égard que les membres de son conseil d'administration, leurs conseillers et suppléants, ainsi que les membres de ses comités de partenaires et groupes de travail divulguent toute situation susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts potentiel ou raisonnablement perçu comme tel ayant trait à la nature de l'activité dans laquelle ils sont impliqués.

**Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et le soumettre au secrétariat de RBM tous les ans, avant d'assister ou de participer aux réunions du conseil d'administration ou à celles d'autres instances du Partenariat.**

---

Lorsque vous remplissez ce formulaire, vous devez divulguer vos propres intérêts personnels, ainsi que ceux de votre partenaire (votre conjoint(e) ou votre partenaire familial(e)) et de vos enfants mineurs.

### **Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?**

Généralement, un conflit d'intérêts peut survenir si un intérêt ou une activité influence ou semble influencer la capacité d'un individu à exercer de manière objective ses responsabilités dans l'intérêt supérieur du conseil d'administration ou d'une autre instance du Partenariat, voire à entraver cette même capacité.

Une relation d'emploi comprend les services d'expertise-conseil (y compris en capacité de conseiller technique ou autre) et de soutien à la recherche (qu'il s'agisse de subventions, de collaborations, de parrainages ou d'autres financements), ainsi que tout soutien non monétaire évalué à plus de 1 000 dollars US (y compris des équipements, des installations, une assistance à la recherche, la prise en charge des frais de déplacement pour se rendre à des réunions, etc.) dans le cadre de travaux passés, en cours ou à venir (dans le dernier cas, s'ils font l'objet de négociations).

Un intérêt financier comprend des intérêts en matière d'investissement d'une valeur supérieure à 10 000 dollars US (des actions, obligations, stock-options et autres titres, ainsi que des intérêts commerciaux tels que des propriétés, des partenariats, des co-entreprises, la participation à des conseils d'administration, une participation majoritaire dans des sociétés), y compris des investissements indirects tels que des parts dans des sociétés de fiducie ou des sociétés de gestion de portefeuille. Les fonds communs, les fonds de pension et les investissements fortement diversifiés du même type sur lesquels vous n'exercez aucun contrôle n'y sont pas inclus.

Les autres intérêts comprennent les droits de propriété intellectuelle (brevets, marques de fabrique ou droits d'auteur, y compris les demandes en cours, ainsi que les savoir-faire propriétaires dans une substance, une technologie ou un processus) ou l'exercice d'une fonction ou l'occupation d'un poste, qu'il/elle soit rémunéré(e) ou pas.

Un conflit d'intérêts manifeste existe lorsqu'un intérêt n'influence pas nécessairement un individu, mais pourrait entraîner la mise en cause de son objectivité par d'autres personnes. Les conflits peuvent créer une perception à l'effet que le jugement d'un individu est partial. En tant que tels, les conflits peuvent compromettre ou saper la confiance que le public place dans le conseil d'administration et le Partenariat de RBM.

L'individu doit également informer rapidement le secrétariat de RBM de tout changement dans les informations divulguées susceptible de se produire à un moment quelconque au cours de sa participation aux travaux des instances du Partenariat.

Si l'individu refuse de remplir le formulaire de DI, il pourrait ne pas être autorisé à participer aux réunions du conseil d'administration de RBM ou à celles d'autres instances du Partenariat.

### **Comment remplir ce formulaire ?**

Veillez répondre aux questions figurant dans le formulaire (à la fin du présent document), le signer et le dater, puis le soumettre signé et scanné par e-mail au secrétariat du Partenariat de RBM (à l'adjointe du directeur général et président du conseil d'administration ([Lilya.Boaron@endmalaria.org](mailto:Lilya.Boaron@endmalaria.org)), et au chef des opérations ([Clara.Mathieugotch@endmalaria.com](mailto:Clara.Mathieugotch@endmalaria.com))).

### **Quand remplir ce formulaire ?**

Vous êtes prié(e) de remplir ce formulaire avant votre nomination officielle au conseil d'administration de RBM ou à toute autre instance du Partenariat.

Le formulaire de DI est actualisé tous les ans et à chaque fois qu'un changement important intervient dans les informations fournies par un individu.

La soumission et la mise à jour du formulaire de DI sont obligatoires. Ne pas soumettre un formulaire ou mettre à jour un formulaire déjà rempli pourrait mener à une non-nomination ou à une exclusion des instances et des activités du Partenariat auxquels l'individu peut prétendre.

### **Quand dois-je mettre à jour mon formulaire déjà rempli ?**

Lorsque vous aurez soumis ce formulaire une première fois, vous serez tenu(e) de le mettre à jour tous les ans, ainsi que dans le cas où intervient dans votre situation financière ou professionnelle (par exemple lors d'un nouvel emploi) un changement qui crée un « intérêt financier » devant être divulgué.

### **Évaluation et résultats :<sup>1</sup>**

Les informations soumises serviront à déterminer si les intérêts déclarés constituent un conflit d'intérêts réel, potentiel ou manifeste non négligeable. Veuillez noter que la communication de réponses affirmatives aux questions paraissant dans un formulaire de DI ne vous disqualifie pas automatiquement ni ne restreint votre participation à une réunion ou à une rencontre de RBM. Au contraire, vos réponses seront examinées par le président ou l'officiel du Partenariat de RBM concerné afin qu'il établisse si un conflit d'intérêts relatif au sujet en question se présente ou pas.

Le président ou l'officiel du Partenariat de RBM approprié examinera les considérations mises en avant tous les ans (ou lorsque des changements se produiront).

Si l'examen effectué conclut que l'intérêt déclaré donne lieu à un conflit potentiellement ou manifestation grave (ou qu'il peut être raisonnablement perçu comme tel), vous en serez informé(e) et l'une des trois options suivantes, ou une combinaison de ces options, pourra être adoptée : (i) la participation conditionnelle (par exemple, une participation sujette à la divulgation publique de vos intérêts), (ii) l'exclusion partielle (par exemple, une exclusion des parties de la réunion ou du travail

---

<sup>1</sup>Des procédures précises s'appliquant au Comité des partenaires et aux groupes de travail seront mises en place.

associées aux intérêts déclarés et/ou du processus de prise de décision correspondant), (iii) l'exclusion totale (vous serez prié(e) de ne pas participer du tout à la réunion ou au travail).

Tout conflit pertinent sera divulgué publiquement aux autres participants au début de l'activité ainsi que dans le rapport qui en découlera. En outre, si le caractère objectif du travail ou de la réunion dans lequel/laquelle vous participez est subséquemment mis en question, le président du conseil d'administration de RBM pourra exiger qu'un examen des éventuels conflits d'intérêts en rapport avec ce travail ou cette réunion soit effectué.

## Partenariat de RBM : Formulaire de déclaration d'intérêts

Est-ce que votre partenaire ou vous-même avez un intérêt financier ou autre dans l'objet de la réunion ou le travail dans lequel vous serez impliqué, susceptible d'être considéré comme constituant un conflit d'intérêts réel, potentiel ou manifeste non négligeable ?

**Oui :**  **Non :**  **Dans l'affirmative, veuillez fournir des détails à cet effet dans l'encadré ci-dessous.**

Y a-t-il autre chose qui pourrait affecter votre objectivité ou votre indépendance dans l'exercice de vos fonctions en qualité de membre du Partenariat de RBM, ou qui pourrait avoir une incidence sur la perception que d'autres personnes auront de votre objectivité et de votre indépendance intellectuelle ?

**Oui :**  **Non :**  **Dans l'affirmative, veuillez fournir des détails à cet effet dans l'encadré ci-dessous.**

Est-ce que votre partenaire ou vous-même avez actuellement ou avez eu au cours des quatre dernières années un emploi ou une autre relation professionnelle avec une entité directement impliquée dans la production et la fabrication de tabac, de produits du tabac, d'armes et d'armements, ou avec une entité représentant directement les intérêts de l'industrie du tabac ou de l'armement ?

**Oui :**  **Non :**  **Dans l'affirmative, veuillez fournir des détails à cet effet dans l'encadré ci-dessous.**

Type d'intérêts (par exemple, un brevet, des actions, un emploi, une association, un paiement) et une description élémentaire	Nom de la société, l'organisation ou l'institution	Appartient à vous-même, à votre famille, à votre employeur ou à quelqu'un d'autre ?	Intérêts actuels (ou de l'année dernière)

Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez divulguer et qui, à votre sens, pourrait compromettre votre capacité à exercer vos responsabilités dans l'intérêt supérieur du conseil d'administration de RBM ou d'une autre instance du Partenariat ? Dans l'affirmative, veuillez l'indiquer ci-dessous :

---

---

---

Je déclare que les informations divulguées sont exactes et que je n'ai pas connaissance d'aucune autre situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou manifeste. Je m'engage à informer le Partenariat de RBM de tout changement dans la situation actuelle qui pourrait intervenir, notamment dans le cas où une question se pose au cours de la réunion ou du travail lui-même.

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature